

**L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale):** J'aimerais également tenir cette question pour préavis.

[Plus tard]

LES SUBVENTIONS D'ENCOURAGEMENT—LA QUESTION DE LA RÉCUPÉRATION SOUS FORME D'ACTIONS

**M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. En accordant diverses subventions d'encouragement s'élevant parfois à plusieurs millions de dollars et équivalant de \$3,000 à \$5,000 par nouvel emploi, le gouvernement a-t-il envisagé d'acquérir une partie de l'avoir de ces sociétés équivalant au montant de la subvention?

**M. l'Orateur:** J'ai l'impression que l'honorable député fait une proposition au gouvernement. Il lui faudra espérer que le gouvernement en tienne compte.

**M. Rose:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je crois que le ministre était prêt à me répondre. Il me semble foncièrement injuste que si ces sociétés font des bénéfices elles les distribuent ensuite aux actionnaires mais que si elles enregistrent des pertes, ce sont les contribuables qui doivent payer.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie.

\* \* \*

#### INFORMATION CANADA

LA PUBLICATION «LE GUIDE DU CONSOMMATEUR EN MATIÈRE DE JOUETS»

**M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster):** Ma question s'adresse au ministre responsable d'Information Canada. Nous venons d'apprendre que la première publication de ses services intitulée «Le guide du consommateur en matière de jouets» n'a pu être livrée avant la fin de janvier; le ministre peut-il préciser si ce guide pour les achats de Noël est onze mois en avance ou un mois en retard?

**L'hon. Robert Stanbury (ministre sans portefeuille):** L'honorable député pose sa question avec cinq jours de retard. La presse en a parlé la semaine dernière mais je plaide l'innocence. Ce n'est pas une de nos publications et l'on ne peut pas blâmer Information Canada. Cela relève de l'Imprimerie nationale et non de nos services.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Bell:** A la suite de l'emprise étrangère sur les sociétés canadiennes et particulièrement dans l'industrie du livre, le premier ministre peut-il assurer la Chambre que la dernière maison d'édition canadienne ne sera pas—Dieu nous garde—Information Canada?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie.

[M. Carter.]

#### L'AGRICULTURE

L'ACHAT DE POULETS À GRILLER POUR FINS D'EXPORTATIONS

[Français]

**M. Léonel Beaudoin (Richmond):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Pourrait-il dire si le Canada a acheté des poulets à griller de l'Association des producteurs de poulets à griller de la province de Québec et, dans l'affirmative, l'honorable ministre pourrait-il dire quel prix le gouvernement les a payés?

**M. l'Orateur:** Il me semble que cette question a été posée antérieurement.

\* \* \*

#### LA CITOYENNETÉ

L'ENQUÊTE SUR LES DÉCLARATIONS DE M. ALEXIA BANDY

[Traduction]

**M. Douglas A. Hogarth (New Westminster):** Ma question s'adresse au ministre sans portefeuille chargé de la citoyenneté. A-t-il quelque chose à communiquer à la Chambre au sujet des enquêtes qu'il poursuit sur des déclarations plutôt discutables de Alexia Bandy, en Colombie-Britannique?

**L'hon. Robert Stanbury (ministre sans portefeuille):** Des déclarations faites par M. Bandy il y a environ deux semaines paraissent incompatibles avec sa qualité de fonctionnaire, qu'elle soit de courte durée ou occasionnelle. La question a été portée à son attention et il n'est plus en fonction à l'extérieur mais il consacre maintenant tout son temps à mettre au point la documentation qu'il a été provisoirement engagé pour recueillir.

**M. Baldwin:** Avec de tels titres et qualités, il devrait faire partie du cabinet.

\* \* \*

#### LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

LA MUTATION DE FONCTIONNAIRES DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS—LA QUESTION DES AVANTAGES

**M. Robert Muir (Cape-Breton-The Sydneys):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Expansion économique régionale. Y a-t-il eu mutation de fonctionnaires du ministère des Transports à la Corporation de développement du Cap-Breton? Sinon, où en sont les négociations et quand se termineront-elles? En outre, à la suite de cette mutation, ces employés continueront-ils de jouir des mêmes avantages que ceux auxquels leur donnait droit leur emploi dans la fonction publique?

**L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur l'Orateur, je crois que les employés qui ont été mutés du parc industriel de Point Edward à la Devco bénéficient des mêmes conditions de travail qu'auparavant et qu'ils conserveront tous les avantages qu'ils avaient dans la fonction publique.